

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **01 juin 2021**

Délibération n°2021-MAIRIE-032

**L'an deux mil vingt et un, le premier du mois de juin à 18h45** le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

**Etaient présents :** ANDRIUZZI Jean-Michel, BONICEL Carole, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, DURET Laëtitia, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime (pouvoir de M RAMON et de M COMPAN-RICHARD), RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela.

**Absents excusés :** COMPAN-RICHARD Agnès (pouvoir à M. PRATLONG). RAMON Guillaume (pouvoir à M. PRATLONG), VOLPELLIERRE Stéphanie

M COQUARD a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal

## **Objet : MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CHASSE**

Nb de conseillers en exercice : 15  
Quorum : 5  
Présents : 12

Convocation le :  
26/05/2021

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil que suite à la démission de M Jean Marie GARCIA, ancien membre de la Commission Communale de Chasse, il est nécessaire de remplacer ce dernier au sein de la commission communale de chasse qui seule a le droit de prendre des décisions.

L'élu proposé en remplacement est M Mathias FORESTIER.

Après délibération, le conseil se prononce favorablement pour cette proposition, à l'unanimité.

Les membres de la Commission sont donc :

- Monsieur le Maire, président de droit.
- Monsieur RIBIERE
- Monsieur LECOURT
- Monsieur FORESTIER

Pour copie conforme



Le Maire